

« Sécurité Civile et Engagement Citoyen »

Module proposé par le Collège NDC en convention avec le SDIS

Objet	<p>Le projet consiste à sensibiliser les élèves à l'engagement civique, à l'apprentissage de la sécurité, des secours.</p> <p>Il nous semble qu'au sein de l'établissement scolaire, nous pouvons donner les conditions permettant aux jeunes de s'engager, de se responsabiliser, de prendre leur place de citoyen.</p> <p>En développant leur sens civique et l'engagement, cette formation vise également à faciliter le recrutement en tant que jeune sapeur pompier.</p> <p>Par ailleurs, notre établissement a vocation à être un acteur dans son territoire et, à notre sens, un partenariat avec le SDIS est une façon de nous impliquer en tant que personne morale.</p>
Objectifs	<p>Nous souhaitons sur les niveaux 6^{ème} et 5^{ème} avoir une approche ludique en développant l'estime d'eux-mêmes et la notion d'engagement au sens large.</p> <p>En 4^{ème} et 3^{ème}, en complémentarité avec les JSP, nous pourrions mettre en place des modules avec des cours plus théoriques.</p> <p>L'objectif est d'acquérir de l'autonomie et des connaissances en matière :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'organisation de la sécurité civile française, - de secourisme, - de protection des biens et de l'environnement, - de prévention contre les dangers domestiques, - de prévention et de lutte contre les incendies. <p>Mais également permettre de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pratiquer des activités physiques et sportives, - développer l'esprit de solidarité, de cohésion, d'entraide, ...
Ressources	<p><u>Moyens humains</u> : Morgane Dufour, pompier volontaire (animatrice JSP), pourrait piloter les groupes, parfois en partenariat avec des formateurs de JSP.</p> <p><u>Moyens horaires</u> :</p> <p>3h par mois le mercredi matin en 6^{ème} – 5^{ème} (lancement septembre 2018) 2 X 2h par mois toujours le mercredi matin en 4^{ème} – 3^{ème} (lancement septembre 2019)</p>
Communication Modalités de suivi de l'évaluation de l'action	<p>Prévoir une tenue pour reconnaître les jeunes qui ont intégré la section.</p> <p>Construire une convention (SDIS – JSP – Etablissement).</p> <p>Construire un livret de compétences pour vérifier les acquis tout au long du collège (voir complémentarité livret de compétences).</p> <p>Valorisation des jeunes au travers des participations aux manifestations extérieures (sport, commémorations dans la (les) commune(s), ...)</p> <p>Tisser des liens privilégiés avec les pouvoirs publics comme le SDIS, la(les) mairie(s), la communauté de communes, ...</p>